AGRÉMENT TECHNIQUE EUROPÉEN X-PRO







Deutsches Institut für Bautechnik

Zulassungsstelle für Bauprodukte und Bauarten

Bautechnisches Prüfamt

Eine vom Bund und den Ländern gemeinsam getragene Anstalt des öffentlichen Rechts

Kolonnenstraße 30 B D-10829 Berlin Tel.: +493078730-0 Fax: +493078730-320 E-Mail: dibt@dibt.de www.dibt.de Authorised
and notified according
to Article 10 of the Council
Directive of 21 December 1988
on the approximation of laws,
regulations and administrative
provisions of Member States
relating to construction
products (89/106/EEC)



Mitglied der EOTA

Member of EOTA

European Technical Approval ETA-10/0262

Traduction française faite par Scell-it. Version d'origine en Allemand

Handelsbezeichnung Trade name SCELL-IT Iscellement chimique X-PRO spécial béton SCELL-IT Injection System X-PRO for concrete

Verbunddübel mit Ankerstange zur Verankerung im Beton

Zulassungsinhaber Holder of approval SCELL-IT 329, rue de l'industrie 59113 SECLIN FRANKREICH

Zulassungsgegenstand und Verwendungszweck

Scellement chimique à béton pour tiges filetées.

Generic type and use of construction product

Geltungsdauer: Validity:

vom from bis

DIS to 20 juin 2013

15 mai 2018

Herstellwerk

Manufacturing plant

SCELL-IT; Usine 1 Allemangne

Diese Zulassung umfasst This Approval contains 33 Seiten einschließlich 24 Anhänge 33 pages including 24 annexes

Diese Zulassung ersetzt
This Approval replaces

ETA-10/0262 mit Geltungsdauer vom 26.07.2010 bis 13.11.2013 ETA-10/0262 with validity from 26.07.2010 to 13.11.2013



Traduction française faite par SCELL-IT



I. BASES JURIDIQUES ET CONDITIONS GENERALES

- 1. Le présent Agrément Technique Européen est délivré par Deutsches Institut fur Bautechnik en conformité avec :
 - La Directive du Conseil 89/106/CEE du 21 décembre 1988 relative au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des Etats Membres concernant les produits de construction¹ modifiée par la Directive du Conseil 93/68/CEE² et Réglementation (EC) N°1882/2003 du parlement Européen et Conseil Européen³;

Gesetz über das In-Verkehr-Bringen von und den freien Warenverkehr mit Bauprodukten zur Umsetzung der Richtlinie 89/106/EWG des Rates vom 21. Dezember 1988 zur Angleichung der Rechts- und Verwaltungsvorschriften der Mitgliedstaaten über Bauprodukte und anderer Rechtsakte der Europäischen Gemeinschaften (Bauproduktengesetz - BauPG) vom 28. April 1998⁴, as amended by Article 2 of the law of 8 November 2011⁵;

- Les Règles Communes de Procédure relatives à la demande, la préparation et la délivrance d'Agréments Techniques Européens, définies dans l'Annexe de la Décision de la Commission 94/23/CE⁶;
- Le Guide pour l'Agrément Technique Européen « Chevilles métalliques pour utilisation dans le béton, partie 5 : cheville à scellement chimique », ETAG 001-05.
- 2. Deutsches Institut fur Bautechnik est autorisé à vérifier si les dispositions du présent Agrément Technique Européen sont respectées. Cette vérification peut s'effectuer dans l'usine de production. Néanmoins, la responsabilité quant à l'usage prévu relève du détenteur de cet Agrément Technique Européen.
- 3. Le présent Agrément Technique Européen ne doit pas être transmis à des fabricants ou leurs agents autres que ceux figurant en page 1, ainsi qu'à des unités de fabrication autres que celles mentionnées en page 1 du présent Agrément Technique Européen.
- 4. Le présent Agrément Technique Européen peut être retiré par Deutsches Institut fur Bautechnik conformément à l'Article 5.1 de la Directive du Conseil 89/106/CEE.
- 5. Seule est autorisée la reproduction intégrale du présent Agrément Technique Européen, y compris sa transmission par voie électronique. Cependant, une reproduction partielle peut être admise moyennant accord écrit de Deutsches Institut fur Bautechnik. Dans ce cas, la reproduction partielle doit être désignée comme telle. Les textes et dessins de brochures publicitaires ne doivent pas être en contradiction.
- 6. L'Agrément Technique Européen est publié par un organisme notifié dans sa langue officielle. Cette version correspond à celle en circulation dans l'EOTA. Les traductions dans des autres langues doivent être identifiées.

Journal officiel des Communautés Européenne N° L40, 11.02.1989, p.12

Journal officiel des Communautés Européenne N° L220, 30.08.1993, p.1

Journal officiel des Communautés Européenne N°L284, 31.10.2003, p.25

Bundesgesetzblatt Teil I 1998, p.812

⁵ Bundesgesetzblatt Teil I 2011, p.2178

Journal officiel des Communautés Européenne N°L17, 20.01.1994, p.34

Traduction française faite par SCELL-IT



II CONDITIONS SPECIFIQUES DE L'AGREMENT TECHNIQUE EUROPEEN

1 Définition du produit et l'utilisation prévue

1.1 Définition du produit de construction

Le système d'injection SCELL-IT X-PRO pour béton est une cheville à scellement qui est composée d'une cartouche avec la résine d'injection X-PRO pour béton et d'un élément en acier. Les éléments en acier sont des tiges filetées selon l'annexe 3 de dimension M8 à M30 ou des armatures de renfort selon l'annexe 4 de diamètre 8 à 32mm. L'élément en acier est placé dans un trou percé rempli de la résine d'injection et fixé grâce à l'interaction entre la partie métallique, la résine et le béton.

Une illustration du produit et de l'utilisation prévue se trouvent en annexes 1 et 2.

1.2 Utilisation prévue

Cette cheville est destinée à la réalisation d'ancrages pour lesquels les exigences relatives à la résistance mécanique, la stabilité et la sécurité d'utilisation au sens des Exigences Essentielles 1 et 4 de la Directive du Conseil 89/106 EEC doivent être satisfaites, et pour lesquels une rupture compromettrait la stabilité des ouvrages, mettrait en danger la vie humaine et/ou entraînerait de graves conséquences économiques. La sécurité en cas d'incendie (Exigence Essentielle 2) n'est pas couverte par cet Agrément Technique Européen.

Ce scellement doit être utilisé pour des ancrages soumis à des charges statiques ou quasi-statiques dans du béton armé ou non armé de masse volumique courante de classe de résistance C20/25 au minimum à C50/60 au maximum selon EN 206 :2000-12.

Il peut être utilisé dans du béton fissuré ou non-fissuré.

Le scellement peut être utilisé sous action sismique avec une performance de catégorie C1 selon l'annexe 23.

Le scellement peut être installé dans du béton sec ou humide.

Les ancrages de diamètre 8mm à 16mm peuvent également être installés dans des trous immergés et selon les plages de températures suivantes :

Plage de température I : -40°C à +40°C (température max à long terme +24°C et température max à court terme +40°C).

Plage de température II : -40°C à +80°C (température max à long terme +50°C et température max à court terme +80°C).

Plage de température III : -40°C à +120°C (température max à long terme +72°C et température max à court terme +120°C).

Eléments en acier zingué:

L'élément en acier zingué ou galvanisé à chaud peut uniquement être utilisé dans des structures intérieures en atmosphère sèche.

Eléments en acier inoxydable :

L'élément en acier inoxydable 1.4401, 1.4404 ou 1.4571 peut être utilisé dans des structures soumises à des conditions intérieures sèches et dans des structures soumises à l'exposition atmosphérique extérieure (y compris l'environnement industriel et marin), ou à une exposition intérieure humide en permanence, s'il n'existe aucune condition agressive particulière. Une telle condition agressive particulière est par exemple une immersion permanente ou intermittente dans l'eau de mer ou exposition aux embruns, l'atmosphère chlorée des piscines intérieures ou une atmosphère lourdement chargée en pollution chimique (par exemple, dans les usines de désulfurisation ou dans les tunnels routiers, lorsqu'on utilise des produits de dégivrage).

Page 4 de l'Agrément Technique Européen ETA-10/0262 du 20 juin 2013

Traduction française faite par SCELL-IT



Eléments en acier haute résistance à la corrosion :

L'élément fait en acier haute résistance à la corrosion 1.4529 ou 1.4565 peut être utilisé dans des structures intérieures en atmosphère sèche et aussi dans des structures soumises à l'exposition atmosphérique extérieure, à une exposition intérieure humide en permanence ou dans toute autre condition agressive particulière. Une telle condition agressive particulière est par exemple une immersion permanente ou intermittente dans l'eau de mer ou exposition aux embruns, l'atmosphère chlorée des piscines intérieures ou une atmosphère lourdement chargée en pollution chimique (par exemple, dans les usines de désulfurisation ou dans les tunnels routiers, lorsqu'on utilise des produits de dégivrage).

Armatures de renfort :

Les armatures de renfort doivent être utilisées comme des ancrages conçus selon le rapport technique EOTA TR029 ou CEN/TS 1992-4 :2009. De telles applications sont par exemple revêtement béton, raccordements de chevilles en cisaillement ou raccordement d'un mur, principalement soumis à des charges en cisaillement ou en compression, avec les fondations, où les armatures de renfort agissent comme des chevilles pour reprendre des charges en cisaillement. Les armatures de renfort dans les structures en béton conçues selon EN 1992-1-1 : 2004 ne sont pas couvertes par cet agrément technique européen.

Les dispositions prises dans le présent Agrément Technique Européen reposent sur l'hypothèse que la durée de vie estimée de la cheville pour l'utilisation prévue est de 50 ans. Les indications relatives à la durée de vie ne peuvent pas être interprétées comme une garantie donnée par le fabricant, mais ne doivent être considérées que comme un moyen pour choisir les chevilles qui conviennent à la durée de vie économiquement raisonnable attendue des ouvrages.

2 Caractéristiques du produit et méthodes de vérification

2.1 Caractéristiques du produit

La cheville correspond aux schémas et dispositions donnés dans les annexes. Les valeurs caractéristiques des matériaux, dimensions et tolérances de la cheville non mentionnées dans les annexes doivent correspondre aux valeurs respectives de la documentation⁷ technique du présent Agrément Technique Européen.

Les valeurs caractéristiques pour la conception des ancrages sont données dans les annexes.

Les 2 composants du mortier chimique sont fournis non mélangés dans les cartouches coaxiales de contenance 150ml, 280ml, 300ml, 310ml, 330ml, 380ml, 410ml ou 420ml, en cartouches côte-à-côte de volume 235ml, 345ml ou 825ml ou en cartouches poche de volume165ml ou 300ml selon l'annexe 2. Chaque cartouche porte le marquage « X-PRO », les instructions de mise en œuvre, le numéro de lot, la date d'expiration, les temps de mise en œuvre et de durcissement qui dépendent de la température.

Les armatures de renfort doivent être conformes aux spécifications données en annexe 4.

Le marquage de la profondeur d'ancrage peut être fait sur site.

2.2 Méthodes de vérification

L'appréciation de l'aptitude d'une cheville à l'emploi prévue en fonction des exigences relatives à la résistance mécanique, la stabilité et la sécurité d'utilisation au sens des Exigences Essentielles 1 et 4 a été effectuée conformément au « Guide d'Agrément Technique Européen des chevilles métalliques pour l'utilisation dans du béton », Partie 1 « Les chevilles en général » et Partie 5 « Chevilles à scellement », sur les bases de l'Option 1 et de l'ETAG001 annexe E « Evaluation des chevilles métalliques soumises à une action sismique ».

⁷ La documentation technique de cet Agrément Technique européen est déposée par Deutsches Institut fur Bautechnik, et, pour autant qu'elle soit pertinente pour les tâches de l'organisme accrédité impliqué dans procédure d'attestation de conformité, peut être remise seulement à l'organisme accrédité impliqué.

Page 5 de l'Agrément Technique Européen ETA-10/0262 du 20 juin 2013

Traduction française faite par SCELL-IT



En plus des clauses spécifiques relatives aux substances dangereuses, contenues dans le présent Agrément Technique Européen, il se peut que d'autres exigences soient applicables aux produits couverts par le domaine d'application de l'ATE (par exemple législation européenne et législations nationales transposées, réglementations et dispositions administratives). Pour être conformes aux dispositions de la Directive Produits de Constructions de l'UE, ces exigences doivent également être satisfaites là où elles s'appliquent.

3 Evaluation et attestation de conformité et marquage CE

3.1 Système d'attestation de conformité

Le système d'attestation de conformité 2 (i) (référencé par ailleurs système 1), décrit dans la Directive du Conseil 96/582/EG établi par la Commission Européenne⁸, est appliqué et renferme les dispositions suivantes :

Système 1 : certification de la conformité du produit par un organisme approuvé sur les bases de :

- a) tâches du fabricant :
 - (1) contrôle de la production en usine,
 - (2) essais complémentaires sur des échantillons prélevés en usine par le fabricant conformément à un plan d'essais prescrit.
- b) tâches de l'organisme notifié:
 - (3) essais de type initiaux du produit,
 - (4) inspection initiale de l'usine et du contrôle de production en usine,
 - (5) surveillance continue, évaluation et approbation du contrôle de production en usine.

Note : les organismes approuvés sont référencés comme organismes notifiés.

3.2 Responsabilités

3.2.1 Tâches du fabricant

3.2.1.1. Contrôle de production en usine

Le fabricant doit effectuer un contrôle interne permanent de production. Tous les éléments, exigences et dispositions adoptés par le fabricant doivent être documentés d'une manière systématique sous forme de règles et procédures écrites, y compris les enregistrements des résultats.

Ce système de contrôle de production doit s'assurer que le produit est conforme au présent Agrément Technique Européen.

Le fabricant doit utiliser uniquement des matériaux mentionnés dans la documentation technique du présent Agrément Technique Européen.

Le contrôle de production en usine sera conforme au plan de contrôle qui fait partie de la documentation du présent Agrément Technique Européen. Le plan de contrôle est établi dans le contexte du système de contrôle de production effectué par le fabricant et déposé auprès du Deutsches Institut fur Bautechnik ⁹.

Les résultats du contrôle de production en usine seront enregistrés et évalués selon les dispositions du plan de contrôle.

⁸ Journal officiel de la Communauté Européenne L254 du 08.10.1996.

⁹ Le plan de contrôle a été déposé à Deutsches Institut fur Bautechnik et doit seulement être remis à l'organisme notifié impliqué dans la procédure d'attestation de conformité.

Page 6 de l'Agrément Technique Européen ETA-10/0262 du 20 juin 2013

Traduction française faite par SCELL-IT



3.2.1.2 Autres tâches du fabricant

Le fabricant doit, sur la base d'un contrat, charger un organisme notifié par les tâches mentionnées dans la section 3.1 dans le domaine des chevilles pour effectuer les actions de la section 3.2.2. Dans le cadre de cette démarche, le fabricant doit remettre le plan mentionné dans les sections 3.2.1.1. et 3.2.2 à l'organisme notifié.

Le fabricant doit faire une déclaration de conformité déclarant que le produit de construction est conforme aux dispositions du présent Agrément Technique Européen.

3.2.2 Tâches de l'organisme notifié

L'organisme notifié doit effectuer :

- les essais du type initiaux du produit.
- l'inspection initiale de l'usine et de la production de l'usine.
- la surveillance continue, l'évaluation et la validation du contrôle de production de l'usine selon les dispositions du plan de contrôle.

L'organisme notifié retiendra les points essentiels de ses actions mentionnées ci-dessus et devra déclarer les résultats obtenus et les conclusions dans un rapport écrit.

L'organisme notifié doit établir un certificat de conformité CE du produit déclarant la conformité aux dispositions du présent Agrément Technique Européen.

Dans les cas où les dispositions de l'Agrément Technique Européen et son plan de contrôle ne sont plus respectés, l'organisme notifié retirera le certificat de conformité et informera sans tarder Deutches Institut fur Bautechnik.

3.3 Marquage CE

Le marquage CE sera apposé sur chaque packaging de la cheville. Les lettres « CE » seront suivies par le numéro d'identification de l'organisme notifié, où cela s'applique, et seront accompagnées par les informations complémentaires suivantes:

- nom et adresse du titulaire de l'agrément (fabricant),
- deux derniers chiffres de l'année d'apposition du marquage CE,
- le numéro du certificat de conformité CE du produit,
- le numéro de l'Agrément Technique Européen,
- numéro du Guide de l'Agrément Technique Européen,
- catégorie d'utilisation (ETAG 001, Option 1, catégorie de performance sismique de la cheville C1)
- dimension

4 Hypothèses selon lesquelles l'aptitude du produit à l'emploi prévu a été évaluée favorablement

4.1 Fabrication

L'Agrément Technique Européen est établi pour le produit sur la base des informations approuvées et déposées auprès du Deutches Institut fur Bautechnik, qui identifie le produit qui a été évalué et jugé. Toute modification du produit ou du Process de fabrication qui ne seraient pas conformes aux informations approuvées et déposées doivent être annoncées au Deutches Institut fur Bautechnik avant l'introduction de ces modifications. Deutsches Institut fur Bautechnik décidera si oui ou non ces modifications affectent l'agrément et par conséquence la validité du marquage CE sur les bases de l'agrément et, si oui, si d'autres évaluations ou modifications de l'agrément seront nécessaires.

Page 7 de l'Agrément Technique Européen ETA-10/0262 du 20 juin 2013

Traduction française faite par SCELL-IT



4.2 Conception des ancrages

L'aptitude de la cheville pour l'usage prévu est attribuée sous les conditions suivantes:

Les ancrages sont conçus selon :

- le rapport technique de l'EOTA TR029 « conception de chevilles métalliques », ou selon
 - CEN/TS 1992-4 :2009

et selon le rapport technique de l'EOTA TR045 « conception d'ancrages métalliques sous charge sismique » sous la responsabilité d'un ingénieur expérimenté dans la fixation et les travaux du béton.

Les chevilles doivent être positionnées en dehors des zones critiques de la structure en béton.

Les fixations sur des installations à distance ou avec une couche de jonction soumise à une action sismique ne sont pas couvertes par cet agrément technique européen.

Les armatures peuvent être utilisées comme des ancrages conçus selon le rapport technique de l'EOTA TR029 ou selon CEN/TS 1992-4 :2009. Les hypothèses prises en compte doivent être celles de la théorie des chevilles. Ceci implique la prise en compte de charges de traction et de cisaillement et des modes de rupture associés ainsi que l'hypothèse que le matériau de base (béton) reste dans l'état de service limite (soit fissuré, soit non-fissuré) lorsque l'armature est chargée pour rompre. De telles applications sont par exemple le revêtement béton, raccordements de chevilles en cisaillement ou raccordement d'un mur, principalement soumis à des charges en cisaillement ou en compression, avec les fondations, où les armatures de renfort agissent comme des chevilles pour reprendre des charges en cisaillement. Les armatures de renfort dans les structures en béton conçues selon EN 1992-1-1 : 2004 (par exemple raccordement d'un mur, soumis à des charges en traction dans une zone de renfort avec la fondation) ne sont pas couvertes par cet agrément technique européen.

Des calculs et schémas vérifiables prennent en compte les charges prévues.

La position de la cheville est indiquée sur le dessin de conception (position de la cheville relative au renfort ou support).

4.3 Installation des chevilles

L'aptitude de la cheville peut être assumée si la cheville est installée comme suit:

- installation effectuée par un personnel qualifié d'une manière appropriée et sous la supervision d'une personne responsable des affaires techniques du chantier
- installation en conformité avec les spécifications et schémas du fabricant et en utilisant les outils appropriés indiqués dans la documentation technique de l'agrément technique européen.
- utilisation de la cheville uniquement telle qu'elle a été fournie par le fabricant sans changer les composants de la cheville.
- tiges filetées standard, rondelles et écrous peuvent être utilisés si les exigences suivantes sont respectées :
 - Matériaux, dimensions et propriétés mécaniques des pièces métalliques selon les spécifications données en annexe 3,
 - Confirmation du matériau et des propriétés mécaniques des pièces métalliques par le certificat 3.1 selon EN 10204 :2004, les documents doivent être conservés.
 - Marquage de la tige filetée avec la profondeur d'ancrage : peut être effectué par le fabricant de la tige ou sur le site par l'utilisateur.

Page 8 de l'Agrément Technique Européen ETA-10/0262 du 20 juin 2013

Traduction française faite par SCELL-IT



- Les armatures de renfort doivent respecter les spécifications données en annexe 4.
- vérification avant l'installation que la classe de résistance du béton est dans la plage donnée et qu'elle n'est pas inférieure à celle du béton sur lequel s'appliquent les charges caractéristiques.
- vérification que le béton est bien compacté, sans vides significatifs
- Marquage et respect de la profondeur effective d'ancrage.
- respecter les entraxes et distances au bord sans tolérances négatives
- positionnement des trous sans abimer les armatures
- perçage avec un perforateur uniquement,
- dans le cas d'un trou percé non utilisé: le trou doit être comblé avec du mortier,
- nettoyage du trou selon les annexes 6 à 8,
- Pendant la pose et la prise du mortier chimique, la température de la cheville doit être au minimum de -10°C, observation du temps de prise selon l'annexe 7, tableau 4 jusqu'à ce que la cheville puisse être mise sous charge,
- Pour l'injection du mortier dans des trous de diamètre d₀ supérieur à 20mm, il est nécessaire d'utiliser des embouts d'injection selon l'annexe 8 pour une installation à hauteur d'homme ou horizontale,
- Les valeurs de couple de serrage ne sont pas exigées pour que la cheville fonctionne. Cependant, les valeurs du couple de serrage indiquées en annexe 5 ne doivent pas être dépassées.

5 Indications au fabricant

5.1 Responsabilité du fabricant

Le fabricant est responsable de s'assurer que les informations sur les conditions spécifiques selon 1 et 2 y compris les annexes concernées et les paragraphes 4.2, 4.3 et 5.2 soient remises aux personnes intéressées.

Cette information peut être effectuée par la reproduction des parties respectives de l'Agrément Technique Européen. De plus, les paramètres d'installation doivent être clairement visibles sur le packaging et/ou fiche d'instructions incluse, en utilisant des illustrations de préférence.

Le minimum exigé est:

- diamètre du foret de perçage
- profondeur du trou de perçage
- diamètre de la tige filetée
- profondeur d'ancrage effective minimum
- informations sur la procédure d'installation, y compris le nettoyage du trou, en utilisant des schémas de préférence
- température de la cheville
- température ambiante du béton pendant l'installation de la cheville
- temps de mise en oeuvre admissible du mortier
- temps de prise jusqu'à ce que la cheville puisse être mise sous charge en fonction de la température ambiante du béton pendant la mise en œuvre,
- couple de serrage maxi,
- identification du lot de fabrication

Toutes les données doivent être présentées d'une manière claire et explicite.

Page 9 de l'Agrément Technique Européen ETA-10/0262 du 20 juin 2013

Traduction française faite par SCELL-IT

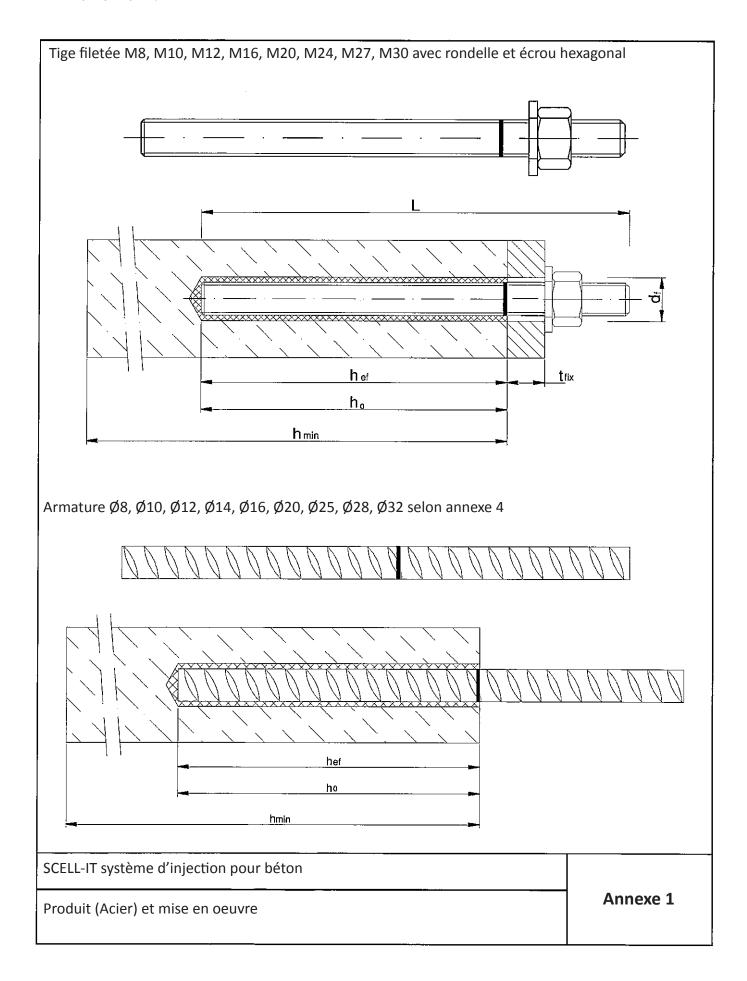


5.2 Emballage, transport et stockage

Les cartouches doivent être protégées des rayons UV et stockées selon les recommandations du fabricant, en atmosphère sèche à des températures comprises entre au moins+5°C et au maximum +25°C.

Les cartouches avec une date de péremption dépassée ne doivent pas être utilisées.

La cheville doit être emballée et fournie comme un produit complet. Les cartouches doivent être emballées séparément des composants métalliques.





Cartouche: X-PRO

cartouche (type coaxial) 150 ml, 280 ml, 300 ml, 310 ml, 330 ml, 380 ml, 410 ml et 420 ml

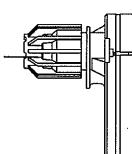
Bouchon

Impression: X-PRO

mise en œuvre, numéro de lot de production, conservation, risques, temps de manipulation et de durcissement selon la T°C

cartouche (type côte-à-côte) 235 ml, 345 ml et 825 ml

Bouchon

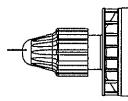


Impression: X-PRO

mise en œuvre, numéro de lot de production, conservation, risques, temps de manipulation et de durcissement selon la T°C

cartouche (type poche) 165 ml et 300 ml

Bouchon



Impression: X-PRO

mise en œuvre, numéro de lot de production, conservation, risques, temps de manipulation et de durcissement selon la T°C

Buse mélangeuse



Catégorie

- Installation dans le béton sec ou humide (toutes dimensions) ou trous immergés d'utilisation (de M8 à M16 uniquement et armature Ø8 à Ø16)

- Installation à hauteur d'homme

Dans béton non-fissuré : M8 à M30, armature Ø8 à Ø32

Dans béton fissuré et conditions sismiques C1: M12 à M30, armature Ø12 à Ø32

Plage de températures

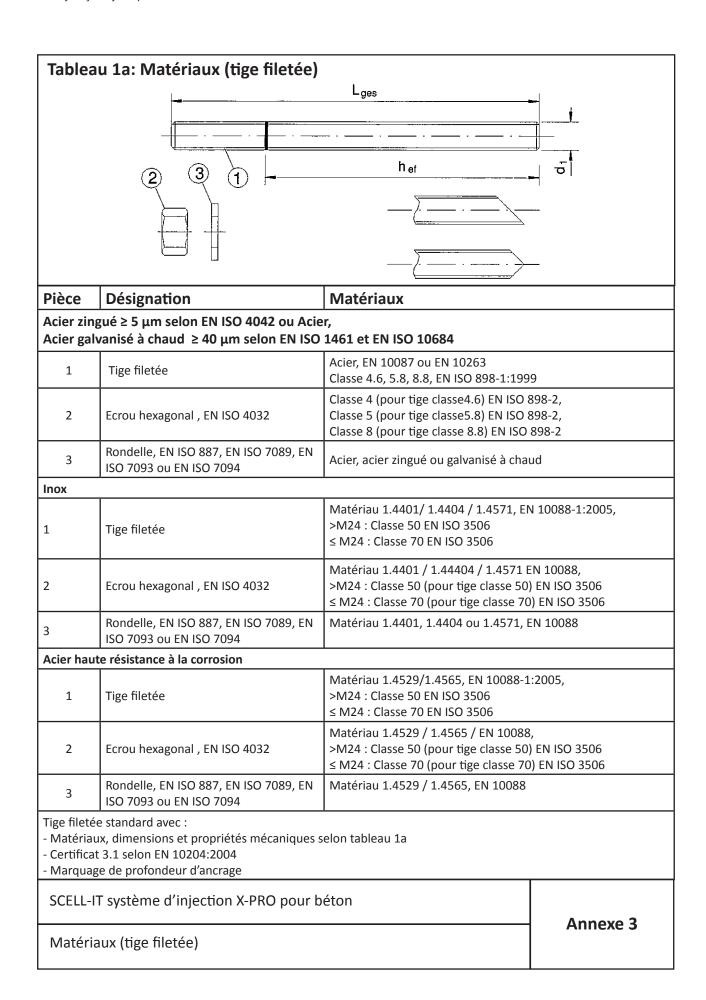
- 40°C à +40°C (T°C maximum à court terme + 40°C et T°C maximum à long terme + 24°C)
- 40°C à +80°C (T°C maximum à court terme + 80°C et T°C maximum à long terme + 50°C)
- 40°C à +120°C (T°C maximum à court terme + 120°C et T°C maximum à long terme + 72°C)

SCELL-IT Système d'injection X-PRO pour béton

Produit (résine à injecter) et usage prévu

Annexe 2







Annexe 4

Tableau 1b: Matériaux (armature) hef Extrait de EN 1992-1-1 Annexe C, Tableau C.1, Propriétés de renfort **Produit** Barres et tiges redressées Classe C Limite caractéristique d'élasticité f_{vk} ou f_{0.2k} (N/mm²) 400 à 600 ≥ 1,15 Valeur minimum de k = $(f_t / f_v)_k$ ≥ 1,08 < 1,35 Valeur caractéristique de la déformation relative ≥ 5,0 ≥ 7,5 sous charge maximale $\xi_{ijk}(\%)$ Aptitude au pliage Essai pliage / Dépliage Écart maximum par rap-Dimension nominale de $\pm 6,0$ port à la masse nominale la barre (mm) ± 4,5 (barre individuelle)(%) ≤8 > 8 Extrait de EN 1992-1-1 Annexe C, Tableau C.2N, Propriétés de renfort : **Produit** Barres et tiges redressées Classe C Adhérence : surface Diamètre nominal de projetée des nervures l'armature (mm) 0,040 $f_{R,min}$ 8 à 12 0,056 > 12 La hauteur h des nervures de la barre doit être comprise entre : $0.05d \le h \le 0.07d$

(d: Diamètre nominal de la barre; h : hauteur des nervures de la barre)

SCELL-IT système d'injection X-PRO pour béton

Selon conception décrite au paragraphe 4.2

Matériaux (armatures)



Tableau 2: Paramèt	Tableau 2: Paramètres d'installation d'une tige filetée												
Dimension de la tige filetée		M 8	M 10	M 12	M 16	M 20	M 24	M 27	M 30				
Diamètre de perçage	d ₀ [mm]=	10	12	14	18	24	28	32	35				
Profondeur d'ancrage	h _{ef, min} [mm]=	60	60	70	80	90	96	108	120				
effective	h _{ef,max} [mm]=	160	200	240	320	400	480	32 108 540 30 34 180	600				
Diamètre du trou de passage	d _f [mm] ≤	9	12	14	18	22	26	30	33				
Diamètre de la brosse métallique	d _b [mm] ≥	12	14	16	20	26	30	34	37				
Couple de serrage	T _{inst} [mm] ≤	10	20	40	80	120	160	180	200				
Épaisseur à fixer	T _{fix, min} [mm] >	0											
Lpaisseul a lixei	T _{fix,max} [mm] <				150	00							
Épaisseur minimum de l'élé- ment en béton	h _{min} [mm]		h _{ef} +30 mm ≥ 100 mm hef +2d ₀										
Entraxe minimum	S _{min} [mm]	40	50	60	80	100	10	135	150				
Distance au bord minimum	C _{min} [mm]	40	50	60	80	100	120	135	150				

Tableau 3: Paramètres d'installation de l'armature

Dimension de l'armature		Ø8	Ø10	Ø12	Ø14	Ø16	Ø20	Ø25	Ø28	Ø32
Diamètre de perçage	d _o [mm]=	12	14	16	18	20	24	32	35	40
Profondeur	h _{ef, min} [mm]=	60	60	70	75	80	90	100	112	128
d'ancrage effective	h _{ef,max} [mm]=	160	200	240	280	320	400	480	540	640
Diamètre de la brosse métallique	d _b [mm] ≥	14	16	18	20	22	26	34	37	41,5
Épaisseur minimum de l'élément béton	h _{min} [mm]	C.I	30mm Omm				h _{ef} +2d ₀			
Entraxe minimum	S _{min} [mm]	40	50	60	70	80	100	125	140	160
Distance au bord minimum	C _{min} [mm]	40	50	60	70	80	100	125	140	160

SCELL-IT système d'injection X-PRO pour béton	Annexe 5
Paramètres d'installation	Ailliexe 3



Instruction de pose

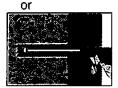


1. Percer un trou dans le matériau support avec un marteau perforateur à la dimension et profondeur d'ancrage requises selon le type d'ancrage choisi (Tableau 2 ou tableau 3)



Attention! L'eau stagnante doit être éliminée du trou de perçage avant le nettoyage

2a.En commençant par le fond du trou, souffler pour nettoyer le trou de perçage à l'aide d'air comprimé (minimum 6 bars) ou d'une pompe manuelle (Annexe 8) quatre fois minimum.



Une pompe manuelle peut-être utilisée jusqu'au diamètre 20 mm.

Pour les trous de diamètre supérieur à 20 mm ou de profondeur supérieure à 240 mm, de l'air comprimé (6 bars minimum) **doit** être utilisé.



2b. Vérifier le diamètre de la brosse (tableau 5) et fixer la brosse au perforateur. Brosser l'intérieur du trou avec une brosse de dimension appropriée > d_{b,min} (tableau 5) 4 fois minimum. Si le fond du trou n'est pas accessible avec la brosse, une extension doit être utilisée (tableau 5).

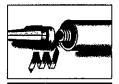


2c. Souffler de nouveau avec de l'air comprimé (6 bars minimum) ou avec une pompe manuelle (Annexe 8) 4 fois minimum. Si le fond du trou n'est pas accessible avec la brosse, une extension doit être utilisée.

Une pompe manuelle peut-être utilisée peut-être utilisée jusqu'au diamètre 20 mm. Pour les trous de diamètre supérieur à 20 mm ou de profondeur supérieur à 240 mm, de l'air comprimé (6 bars minimum) **doit** être utilisé.



Après le nettoyage, le trou de perçage doit être protégé de manière appropriée contre toute contamination jusqu'à mise en place de la resine. Si nécessaire, un nouveau nettoyage peutêtre réalisé juste avant la mise en place de la résine. Les eaux de ruissellement ne doivent pas contaminer le trou de perçage.



3. Fixer la buse mélangeuse fournie avec la cartouche et insérer la cartouche dans un pistolet approprié. Couper la partie pincée du tube avant l'utilisation. Pour toute interruption supérieure au temps de pose conseillé (Tableau 4) et à chaque nouvelle cartouche, une nouvelle buse mélangeuse doit être utilisée.



4. Avant d'insérer la tige filetée dans le trou rempli de scellement, il est nécessaire de repérer la profondeur d'ancrage sur la tige filetée.

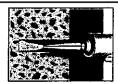


5. Avant de remplir le trou de scellement, extruder les premiers ml hors du trou (remplir la buse au moins 3 fois) jusqu'à obtention d'une couleur grise uniforme. Pour certaines cartouches il peut être nécessaire d'éliminer l'équivalent de 6 buses complètes.

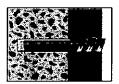
SCELL-IT système d'injection X-PRO pour béton	Annexe 6
Instructions de pose	Ailleke U



Instruction de pose

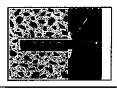


6. En commençant par le fond du trou nettoyé, injecter la résine aux 2/3 environ en repoussant lentement la buse vers l'arrière afin d'éviter la formation de poches d'air. Pour les ancrages plus profonds que 190 mm, une extension de buse est nécessaire. Pour une installation horizontale à hauteur d'homme, il est nécessaire d'utiliser un embout d'injection et une extension de buse (Annexe 8). Pour le temps de pose, se reporter au tableau 4.

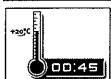


7. Insérer la tige filetée ou la barre d'armature en les tournant légèrement pour s'assurer de la bonne répartition de la résine jusqu'à atteindre la profondeur d'ancrage.

L'ancrage doit être exempt de poussières, de graisse, d'huile et autres résidus.



8. S'assurer que l'ancrage est inséré jusqu'au repère et que l'excès de résine est visible au bord du trou. Si ce n'est pas le cas, il faut renouveler l'opération. Pour une application à hauteur d'homme, la tige doit être bloquée (ex : cales)



9.Laisser la résine reposer le temps recommandé avant de charger l'ancrage ou d'appliquer le couple de serrage. Ne pas charger ou bouger l'ancrage avant le séchage complet (Tableau 4)



10. Une fois le temps de prise écoulé, les chagres peuvent être mises en place en respectant le couple de serrage maximum (Tableau 2) mesurable à l'aide d'une clé dynamométrique étalonnée.

Tableau 4: Temps de séchage minimum

Température du béton	Temps de pose	Temps de séchage minimum dans du béton sec²)
≥ -10°C¹)	90 min	24 h
≥ -5°C	90 min	14 h
≥ 0°C	45 min	7h
≥ +5°C	25 min	2h
≥ + 10°C	15 min	80 min
≥ + 20°C	6 min	45 min
≥ + 30°C	4 min	25 min
≥ + 35°C	2 min	20 min
≥ +40°C	1,5 min	15 min

¹⁾ La température de la cartouche doit être de15°C min

²⁾Dans du béton humide, le temps de séchage doit être multiplié par 2

SCELL-IT système d'injection X-PRO pour béton	Annexe 7
Instructions de pose (suite) Temps de séchage	Aillieke /



Brosse acier

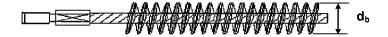


Tableau 5: Paramètres des outils de nettoyage et de pose

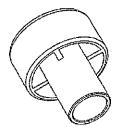
Tige filetée	Armature	d _o -Diamètre de perçage	d _b -Diamètre brosse	d _{b,min} -Diamètre de brosse min	Embout d'injection
(mm)	(mm)	(mm)	(mm)	(mm)	(No.)
M8		10	12	10.5	
M10	8	12	14	12.5	
M12	10	14	16	14.5	Pas d'embout
	12	16	18	16.5	d'injection nécessaire
M16	14	18	20	18.5	
	16	20	22	20.5	
M20	20	24	26	24.5	# 24
M24		28	30	28.5	# 28
M27	25	32	34	32.5	# 32
M30	28	35	37	35.5	# 35
	32	40	41,5	40.5	# 38



Pompe manuelle (volume 750 ml) Diamètre de perçage (d₀) 10 mm à 20 mm



Outil à air comprimé recommandé (6 bars min) Diamètre de perçage (d_o) 10 mm à 40 mm



Embout d'injection pour installation à hauteur d'homme ou horizontale

Diamètre de perçage (d_o) : 24 mm à 40 mm

SCELL-IT système d'injection X-PRO pour béton

Annexe 8

Outils de nettoyage et de pose



Tableau 6a : Conception selon TR 029, valeurs caractérisitiques de charges en traction dans le béton non-fissuré sous charge statique ou quasi-statique

Dimension tige filetée				M8	M10	M12	M16	M20	M24	M27	M30
Rupture de l'acier											
Résistance caractérisitque en tra	action acier classe 4.6	N _{Rk,s}	[kN]	15	23	34	63	98	141	184	224
Coefficient partiel de sécurité		Υ _{Ms,N} 1)			,		,	2,0			
Résistance caractérisitque en tra	action acier classe 5.8	N _{Rk,s}	[kN]	18	29	42	78	122	176	230	280
Résistance caractérisitque en tra	action acier classe 8.8	N _{RK,s}	[kN]	29	46	67	125	196	282	368	449
Coefficient partiel de sécurité		Υ _{Ms,N} 1)			,		,	1,50			
Résistance caractérisitque en tra classe 50 (>M24)et 70 (≤M24)	·	N _{RK,s}	[kN]	26	41	59	110	171	247	230	281
Coefficient partiel de sécurité		Υ _{Ms,N} 1)				1	,87			2,86	
Rupture par combinaiso	on extraction-glisse	ment et o	ône béton								
Résistance caractérisitqu	ue dans le béton no	n-fissuré	C20/25								
age de température I ⁵⁾ : béton sec et humide	T _{Rk,ucr}	[N/mm²]	10	12	12	12	12	11	10	9	
40°C/24°C	trou immergé	T _{Rk,ucr}	[N/mm²]	7,5	8,5	8,5	8,5		pas adı	missible	
Plage de température II 5):	béton sec et humide	T _{Rk,ucr}	[N/mm²]	7,5	9	9	9	9	8,5	7,5	6,5
80°C/50°C	trou immergé	T _{Rk,ucr}	[N/mm²]	5,5	6,5	6,5	6,5		pas adı	missible	
Plage de température III 5):	béton sec et humide	T _{Rk,ucr}	[N/mm²]	5,5	6,5	6,5	6,5	6,5	6,5	5,5	5,0
120°C/72°C	trou immergé	T _{Rk.ucr}	[N/mm²]	4,0	5,0	5,0	5,0		pas adı	missible	
		C30/37					1,04				
Facteur d'accroissement	dans le béton Ψc	C40/50					1,08				
Punturo nar fondago		C50/60					1,10				
Rupture par fendage Distance au bord		C _{cr,sp}	[mm] $1,0.h_{ef} \le 2.h_{ef} \left(2,5-\frac{h}{h_{ef}}\right) \le 2,4.h_{ef}$								
Entraxe		S _{cr,sp}	[mm]	[mm] 2 C _{cr,sp}							
Coefficient partiel de sécurité	(béton sec et humide)	Υ _{мр} = Υ _{мс} =	Υ _{Msp} 1)	1,52) 1,83)							
Coefficient partiel de sécurité	(trou immergé)	$\Upsilon_{Mp} = \Upsilon_{Mc} = 1$	Υ _{Msp} 1)	2,1 ⁴⁾ pas admis				missible			

 $^{^{1)}}$ En l'absence de toute réglementation nationale

SCELL-IT système d'injection X-PRO pour béton	
Application avec tige filetée Conception selon TR 029	Annexe 9
Valeurs caractéristiques de charges en traction dans le béton non-fissuré sous charges statiques ou quasi statiques	

 $^{^{2)}}$ Cæfficient partiel de sécurité Y2 = 1.0 pris en compte

 $^{^{3)}}$ Cæfficient partiel de sécurité Y2 = 1.2 pris en compte

⁴⁾ Cæfficient partiel de sécurité Y2 = 1.4 pris en compte

⁵⁾ Explications voir paragraphe I.2



Tableau 6b : Conception selon TR 029, valeurs caractérisitiques de charges en traction dans le béton fissuré sous charge statique ou quasi-statique

Dimension tige filet	ée			M12	M16	M20	M24	M27	M30
Rupture de l'acier									
Résistance caractérisitque en tra	action acier classe 4.6	N _{Rk,s}	[kN]	34	63	98	141	184	224
Coefficient partiel de sécurité		Υ _{Ms,N} 1)				:	2,0		
Résistance caractérisitque en tra	action acier classe 5.8	N _{Rk,s}	[kN]	42	78	122	176	230	280
Résistance caractérisitque en tra	action acier classe 8.8	N _{RK,s}	[kN]	67	125	196	282	368	449
Coefficient partiel de sécurité		Υ _{Ms,N} 1)				1	,50		
Résistance caractérisitque en tra (>M24)et 70 (≤M24)	action Inox A4 et HCR, classe 50	N _{RK,s}	[kN]	59	110	171	247	230	281
Coefficient partiel de sécurité		Υ _{Ms,N} 1)	•		1	,87	,	2,86	
Rupture par combinaiso	on extraction-glissemen et o	cône béton							
Résistance caractérisitque dan	ns le béton fissuré C20/25								
Plage de température I ⁴⁾ :	béton sec et humide	T _{Rk,cr}	[N/mm²]	5,5	5,5	5,5	5,5	6,5	6,5
40°C/24°C	trou immergé	T _{Rk,cr}	[N/mm²]	5,5	5,5		pas ad	184 230 368 230 2,86 6,5 dmissible 4,5 dmissible 3,5 dmissible -) ≤ 2,4.h _{ef}	
Plage de température II	béton sec et humide	T _{Rk,cr}	[N/mm²]	4,0	4,0	4,0	4,0	4,5	4,5
⁴⁾ : 80°C/50°C	trou immergé	T _{Rk,cr}	[N/mm²]	4,0	4,0		pas ad	missible	
Plage de température III 4):	béton sec et humide	T _{Rk,cr}	[N/mm²]	3,0	3,0	3,0	3,0	3,5	3,5
120°C/72°C	trou immergé	T _{Rk,ucr}	[N/mm²]	3,0	3,0		pas ad	missible	
		C30/37				1,04			
Facteur d'accroiss	ement dans le béton Ψc	C40/50	1,08						
		C50/60				1,10			
Rupture par fendage									
Distance au bord		C _{cr,sp}	[mm] $1,0.h_{ef} \le 2.h_{ef} \left(2,5-\frac{h}{h_{ef}}\right)$		≤ 2,4.h _{ef}				
Entraxe		S _{cr,sp}	[mm] 2 C _{cr,sp}						
Coefficient partiel de sécurité	(béton sec et humide)	$\Upsilon_{Mp} = \Upsilon_{Mc} = \Upsilon_{Msp}^{1}$				1,8 ²⁾			
Coefficient partiel de sécurité	(trou immergé)	$\Upsilon_{Mp} = \Upsilon_{Mc} = \Upsilon_{Msp}^{1}$		2,1 ³⁾ pas admissible					

 $^{^{1)}}$ En l'absence de toute réglementation nationale

⁴⁾Explications voir paragraphe I.2

SCELL-IT système d'injection X-PRO pour béton	
Application avec tige filetée Conception selon TR 029	Annexe 10
Valeurs caractéristiques de charges en traction dans le béton fissuré sous charges statique ou quasi statique	

 $^{^{2)}}$ Coefficient partiel de sécurité Y2 = 1.2 pris en compte

 $^{^{3)}}$ Cæfficient partiel de sécurité Y2 = 1.4 pris en compte



Tableau 7 : Conception selon TR 029, valeurs caractérisitiques en cisaillement dans le béton fissuré et non-fissuré sous charges statique ou quasi-statique

Dimension de la tige filetée		M8	M10	M12	M16	M20	M24	M27	M30		
Rupture de l'acier sar	ns bras de levi	er									
Résistance caractéristique en cisaillement acier classe 4.6	V _{Rk,s}	[kN]	7	12	17	31	49	71	92	112	
Coefficient partiel de sécurité	Υ _{Ms,V} 1)					1	,67		88 115 141 184 124 115 449 666 560 833 2		
Résistance caractéristique en cisaillement acier classe 5.8	V _{Rk,s}	[kN]	9	15	21	39	61	88	115	140	
Résistance caractéristique en cisaillement acier classe 8.8	V _{RK,s}	[kN]	15	23	34	63	98	141	184	224	
Coefficient partiel de sécurité	Υ _{Ms,V} 1)	•		•		1,	, 25				
Résistance caractéristique en cisaillement Inox A4 et HCR, classe 50 (>M24)et 70 (≤M24)	V _{RK,s}	[kN]	13	20	30	55	86	124	115	140	
Coefficient partiel de sécurité	Υ _{Ms,V} 1)				1	,56			2	,38	
Rupture de l'acier ave	ec bras de lev	er									
Moment de flexion caractéristique acier classe 4.6	M ⁰ _{RK,s}	[Nm]	15	30	52	133	260	449	666	900	
Coefficient partiel de sécurité	Υ _{Ms,V} 1)	[Nm]				1	,67				
Moment de flexion caractéristique acier classe 5.8	M ⁰ _{RK,s}	[Nm]	19	37	65	166	324	560	833	1123	
Moment de flexion caractéristique acier classe 8.8	M ⁰ _{RK,s}	[Nm]	30	60	105	266	519	896	1333	1797	
Coefficient partiel de sécurité	Υ _{Ms,V} 1)	[Nm]				1	,25				
Moment de flexion caractéristique inox A4 et HCR, classe 50 (>M24)et 70 (≤M24)	M ⁰ _{RK,s}	[Nm]	26	52	92	232	454	784	832	1125	
Coefficient partiel de sécurité	Υ _{Ms,v} 1)	[Nm]			1	.56			2	.38	
Rupture du béton par	effet de levi	er									
Facteur K dans l'équation (5 tion des ancrages rapportés		R 029 pour la concep-				2	2,0				
Coefficient partiel de sécurité	Υ _{Мср} 1)		1,50²)								
Rupture du béton en	bord de dalle										
Voir paragraphe 5.2.3.4 du	 	e TR 029 pour la conce	ption des a	ncrages rap	portés						
Coefficient partiel de sécurité	Υ _{Mc} 1)					1,	50 ²⁾				
¹⁾ En l'abscence de toute ²⁾ Le coefficient partiel d											
SCELL-IT systè	me d'inject	ion X-PRO pour	béton								

Conception selon TR 029. Valeurs caractéristiques de charges en cisaillement dans le béton

fissuré et non-fissuré sous charges statique ou quasi statique



Tableau 8a : Conception selon TR 029, valeurs caractérisitiques en traction dans le béton non-fissuré sous charge statique ou quasi-statique

Dimension de l'a	rmature			Ø8	Ø10	Ø12	Ø14	Ø16	Ø20	Ø25	Ø28	Ø32	
Rupture de l'acier				•									
Résistance caractéristiq armature selon annexe		N _{Rk,s}	[kN]					A _s X f _{uk}	6)				
Coefficient partiel de sé	curité	Υ _{Ms,N} 1)				7	TR 029 Se	ction 3.2.2	2.2, Eq. 3.	.3a ⁶⁾		,	
Résistance d'adhéi	rence caractér	istique d	ans le bét	on non	-fissuré	C20/2	5						
Plage de température	béton sec et humide	T _{Rk,ucr}	[N/mm²]	10	12	12	12	12	12	11	10	8.5	
40°C/24°C	trou immergé	T _{Rk,ucr}	[N/mm²]	7.5	8.5	8.5	8.5	8.5		pas admissible			
Plage de température II ⁵⁾ : 80°C/50°C	béton sec et humide T _{Rk,ucr} [N/mm²] 7.5 9 9 9 9 9		9	8.0	7.0	6.0							
	trou immergé	T _{Rk,ucr}	[N/mm²]	5.5	6.5	6.5	6.5	6.5		pas admissible			
Plage de température III ⁵⁾ : 120°C/72°C	béton sec et humide	T _{Rk,ucr}	[N/mm²]	5.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.0	5.0	4.5	
	trou immergé	T _{Rk,ucr}	[N/mm²]	4.0	5.0	5.0	5.0	5.0		pas ad	lmissible		
		C3(0/37					1.04					
Facteur d'accroissemen Ψc	t dans le béton	C4	0/50					1.08					
		C5(0/60					1.10		,			
Rupture par fenda	ge								1	1			
Distance au bord		C _{cr,sp}	[mm]			$1.0.h_{ef} \le 2.h_{ef} \left(2.5 - \frac{h}{h_{ef}} \right) \le 2.4.h_{ef}$							
Entraxe		S _{cr,sp}	[mm]	2 C _{cr,sp}									
Coefficient partiel de sé sec et humide)	curité (béton	Y _{Mp} = Y _{Mc} =	= Y _{Msp} 1)	1,5 ²⁾				1	8 ³⁾				
Coefficient partiel de sé immergé)	curité (trou	Y _{Mp} = Y _{Mc} =	= Y _{Msp} 1)	2,14)						pas admissible			
²⁾ Cœfficient par ³⁾ Cœfficient par ⁴⁾ Cœfficient par ⁵⁾ Explications vo ⁶⁾ f _{uk} , f _{yk} voir la s	le toute réglemen tiel de sécurité Y_2 tiel de sécurité Y_2 tiel de sécurité Y_2 pir paragraphe l.2 pécification techn eption de reprise	= 1.0 pris e = 1.2 pris e = 1.4 pris e ique appro	n compte n compte n compte priée pour le			tre 4.2							
SCELL-IT sys		ction X-	PRO pou	ır béto	on					Ar	nnexe	12	
Conception se			-		raction	dans le	béton						



Tableau 8b : Conception selon TR 029, valeurs caractérisitiques en traction dans le béton fissuré sous charge statique ou quasi-statique

			Ø12	Ø14	Ø16	Ø20	Ø25	Ø28	Ø32		
Rupture de l'acier				•	•				•		
Résistance caractéristique en tractic	on armature selon annexe 4	N _{Rk,s}	[kN]	A _s X f _{uk} ⁵⁾							
Coefficient partiel de sécurité		Υ _{Ms,N} 1)		TR 029 Section 3.2.2.2, Eq. 3.3a ⁵⁾							
Résistance d'adhérence cai	ractéristique dans le b	éton fissur	é C20/25	•							
age de température I ⁴⁾ : béton sec et humide		T _{Rk,cr}	[N/mm²]	5.5	5.5	5.5	5.5	5.5	6.5	6.5	
	trou immergé	T _{Rk,cr}	[N/mm²]	5.5	5.5	5.5		pas ad	missible		
Plage de température II ⁴⁾ : 80°C/50°C	béton sec et humide	T _{Rk,cr}	[N/mm²]	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.5	4.5	
	trou immergé	T _{Rk,cr}	[N/mm²]	4.0	4.0	4.0		pas ad	missible	,	
Plage de température III ⁴⁾ : 120°C/72°C	béton sec et humide	T _{Rk,cr}	[N/mm²]	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.5	3.5	
trou immergé		T _{Rk,cr}	[N/mm²]	3.0	3.0	3.0	pas admissible				
		C3()/37				1.04				
Facteur d'accroissement dans le be	éton Ψc	C40/50		1.08							
		C50	1.10								
Rupture par fendage			_	1							
Distance au bord	C _{cr,sp}	$1.0.h_{ef} \le 2.h_{ef} \left(2.5 - \frac{h}{h_{ef}}\right) \le 2.4.h_{ef}$									
Entraxe	S _{cr,sp}	[mm]	2 C _{cr,sp}								
Coefficient partiel de sécurité (bét	$\Upsilon_{Mp} = \Upsilon_{Mc} =$	Υ _{Msp} 1)	1.82)								
Coefficient partiel de sécurité (tro	$\Upsilon_{Mp} = \Upsilon_{Mc} = \Upsilon_{Msp}^{1}$			2.13)		pas admissible					

⁴⁾ Explications voir paragraphe 1.2

Quant à la conception de reprise de fer à béton comme ancrage voir chapitre 4.2

SCELL-IT système d'injection X-PRO pour béton	
Application avec armature Conception selon TR 029. Valeurs caractéristiques en traction dans le béton fissuré sous charges statique ou quasi statique	Annexe 13

 $^{^{5)}}$ f_{uk} , f_{yk} voir la spécification technique appropriée pour les armatures

non-fissuré sous charges statique ou quasi statique



Dimensions de l'armature			Ø8 Ø10 Ø12 Ø14 Ø16 Ø20 Ø25 Ø28 Ø3								
Rupture de l'acier sans bra	as de levier										
Résistance caractéristique en cisaillement armature selon annexe 4	V _{Rk,s}	[kN]				0,5	50 x A _s X	(f _{uk} 3)			
Coefficient partiel de sécurité	Υ _{Ms,v} 1)				TR 02	9 Sectio	on 3.2.2	.2, Eq. 3	.3 b+c ³⁾		
Rupture de l'acier avec bra	as de levier										
Moment de flexion caractéris- tique armatures selon annexe 4	M ⁰ _{Rk,s}	[Nm]				-	1.2.W _{ef} .f	3) uk			
Coefficient partiel de sécurité	Υ _{Ms,v} 1)				TR 02	9 Sectio	on 3.2.2	.2, Eq. 3	.3 b+c ³⁾		
Rupture du béton par effe	t de levier		•								
Facteur K dans l'équation (5.7) du la conception d'ancrages rapport		nique TR 029 pour					2.0				
Coefficient partiel de sécurité	Υ _{мср} 1)						1,50 ²⁾				
Rupture du béton en bord	l de dalle										
Voir paragraphe 5.2.3.4 du rappo	ort technique T	R 029 pour la conce	eption d'a	ncrages ra	pportés						
Coefficient partiel de sécurité	Υ _{Mc} 1)						1,50 ²⁾				
²⁾ Cæfficient partiel de séc ³⁾ f _{uk} , f _{yk} voir la spécificati Quant à la conception de	ion technique a	appropriée pour les			4.2						

Application avec tige filetée

non-fissuré sous charges statique ou quasi statique

Conception selon CEN/TS 1992-4. Valeurs caractéristiques en traction dans le béton

Annexe 15

Tableau 10a : Conception selon CEN/TS1992-4: valeurs caractérisitiques en traction dans le béton non-fissuré sous charges statique ou quasi-statique

Dimension de la	tige filetée			M8	M10	M12	M16	M20	M24	M27	M30	
Rupture de l'acier				`						•		
Résistance caractéristique classe 4.6	e en traction acier	N _{Rk,s}	[kN]	15	23	34	63	98	141	184	224	
Coefficient partiel de sé	curité	Υ _{Ms,N} 1)		2,0								
Résistance caractéristique classe 5.8	e en traction acier	N _{Rk,s}	[kN]	18	29	42	78	122	176	230	280	
Résistance caractéristiqu classe 8.8	e en traction acier	N _{RK,s}	[kN]	29	29 46 67 125 196 282 3							
Coefficient partiel de sé	curité	Υ _{Ms,N} 1)		1.50								
Résistance caractéristique et HCR, classe 50 (>M24		N _{RK,s}	[kN]	26	41	59	110	171	247	230	281	
Coefficient partiel de sé	curité	Υ _{Ms,N} 1)				1	.87			2	2.86	
Rupture par comb	inaison extraction-		nt et bét	ton								
Résistance d'adhér	ence caractéristique	e dans b	éton non	-fissuré (220/25					,	,	
Plage de température	béton sec et humide	T _{Rk,ucr}	[N/mm²]	10	12	12	12	12	11	10	9	
40°C/24°C	trou immergé	T _{Rk,ucr}	[N/mm²]	7.5	8.5	8.5	8.5		pas ad	missible		
Plago do tompóraturo	béton sec et humide	T _{Rk,ucr}	[N/mm²]	7.5	9	9	9	9	8.5	7.5	6.5	
Plage de température II ⁵⁾ : 80°C/50°C	trou immergé	T _{Rk,ucr}	[N/mm²]	5.5	6.5	6.5	6.5		missible			
Plage de température	béton sec et humide	T _{Rk,ucr}	[N/mm²]	5.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	5.5	5.0	
III ⁵⁾ : 120°C/72°C				4.0	5.0	5.0	5.0		pas ad	missible		
		T _{Rk,ucr}	0/37			1	1	.04		ı		
Facteurs d'accroissen	nent pour béton Ψc	C4	0/50				1	.08				
		C5	0/60		,		1	.10				
Facteur selon CEN/TS 1: 6.2.2.3	992-4-5 paragraphe	K ₈	[-]	10,1								
Rupture par cône l	béton											
Facteur selon CEN/TS 19 paragraphe 6.2.2.1	992-4-5	K _{ucr}	[-]				1	0.1				
Distance au bord		C _{cr.N}	[mm]				1.	5 h _{ef}				
Entraxe		S _{cr,N}	[mm]	3.0 h _{ef}								
Rupture par fenda	ge											
Distance au bord		C _{cr,sp}	[mm]			1,0	.h _{ef} ≤ 2.h _{ef} /2	$\frac{1}{h_{af}} \le 2$	2,4.h _{ef}			
Entraxe S _{cr,sp} [mm]								C _{cr,sp}				
Coefficient partiel de sé (béton sec et humide)	nc= $\Upsilon_{Msp}^{1)}$	1.5 ²⁾				1.83)						
Coefficient partiel de sécurité (trou immergé) $Y_{Mp} = Y_{Mc} = Y_{Msp}^{-1}$					2.1 ⁴⁾ pas admissible							
 Cæfficient par Cæfficient par Cæfficient par 	le toute autre réglement tiel de sécurité Y2 = 1.0 tiel de sécurité Y2 = 1.2 tiel de sécurité Y2 = 1.4 oir paragraphe 1.2	tation nation pris en cor pris en cor	onale npte npte					1				



Tableau 10b : Conception selon CEN/TS1992-4: valeurs caractérisitiques en traction dans le béton fissuré sous charges statique ou quasi-statique

$\begin{array}{c} N_{\rm Rk,s} \\ \gamma_{\rm Ms,N}^{-1)} \\ N_{\rm Rk,s} \\ N_{\rm RK,s} \\ \gamma_{\rm Ms,N}^{-1)} \\ N_{\rm RK,s} \\ \gamma_{\rm Ms,N}^{-1} \\ \end{array}$	[kN] [kN] [kN] [kN]	34 42 67 59	63 78 125 110 1	122	141 2.0 176 282 .50 247	230 368 230 2.86	224 280 449 281
$\begin{array}{c} \Upsilon_{\rm Ms,N}^{ 1)} \\ N_{\rm Rk,s} \\ N_{\rm RK,s} \\ \Upsilon_{\rm Ms,N}^{ 1)} \\ N_{\rm RK,s} \\ \Upsilon_{\rm Ms,N}^{ 1)} \\ \text{on} \\ \\ \text{on} \\ \\ \tau_{\rm Rk,cr} \\ \\ \tau_{\rm Rk,cr} \\ \end{array}$	[kN] [kN] [kN]	42 67 59	78 125 110	122 196 1 171	2.0 176 282	230 368 230	280
$N_{Rk,s}$	[kN] [kN]	59	125	122 196 1 171	.50	368	449
$N_{RK,s}$ $Y_{Ms.N}^{-1}$ $N_{RK,s}$ $Y_{Ms,N}^{-1}$ on $T_{Rk,cr}$ $T_{Rk,cr}$	[kN] [kN]	59	125	196 1 171	282	368	449
$\Upsilon_{Ms,N}^{-1}$ $N_{RK,s}$ $\Upsilon_{Ms,N}^{-1}$ on $T_{Rk,cr}$ $T_{Rk,cr}$	[kN]	59	110	171	.50	230	<u> </u>
$N_{RK,s}$ $\gamma_{Ms,N}^{-1}$ on $T_{Rk,cr}$ $T_{Rk,cr}$	25 [N/mm²]		1	171		+	281
$N_{RK,s}$ $\gamma_{Ms,N}^{-1}$ on $T_{Rk,cr}$ $T_{Rk,cr}$	25 [N/mm²]		1		247	+	281
on Iré C20/2 T _{Rk,cr}	[N/mm²]	5.5		.87		2.86	
on Iré C20/2 T _{Rk,cr}	[N/mm²]	5.5	55	ı			
T _{Rk,cr}	[N/mm²]	5.5	5.5	1			
T _{Rk,cr}		5.5	5.5	1			
T _{Rk,cr}	[N/mm²]] 3.3	5.5	5.5	6.5	6.5
	1	5.5	5.5		pas ad	lmissible	
T _{Rk,cr}	[N/mm²]	4.0	4.0	4.0	4.0	4.5	4.5
T _{Rk,cr}	[N/mm²]	4.0	4.0		pas ad	lmissible	
T _{Rk,cr}	[N/mm²]	3.0	3.0	3.0	3.0	3.5	3.5
T _{Rk,cr}	[N/mm²]	3.0	3.0		pas ad	lmissible	
1	0/37			1	.04		
	C40/50 1.08						
	i e	1.10					
K ₈	[-]			7	7.2		
	l 11	1			7.2		
	-						
C _{cr.N}	<u> </u>						
S _{cr,N}	[IIIIII]			3.0	U n _{ef}		
T_	[mm]	1					
C _{cr,sp}	[[[]]]	$1.0.h_{ef} \le 2.h_{ef} \left(2.5 - \frac{h}{h_{ef}} \right) \le 2.4.h_{ef}$					
S _{cr,sp}	[mm]			2	C _{cr,sp}		
	nc = Y _{Msp} 1)			1	.82)		
$\Upsilon_{Mp} = \Upsilon_{N}$	1 _C = Υ _{Msp} 1)	2	13)	pas admi	ssible		
	$C30$ $C40$ $C50$ K_{g} K_{cr} $C_{cr,N}$ $S_{cr,N}$ $C_{cr,sp}$ $Y_{Mp} = Y_{N}$	C30/37 C40/50 C50/60 K ₈ [-] K _{cr} [-] C _{cr,N} [mm] C _{cr,sp} [mm]	C30/37 C40/50 C50/60 K _g [-] K _{cr} [-] C _{cc,N} [mm] S _{cr,N} [mm] C _{cr,sp} [mm] Y _{Mp} = Y _{Mc} = Y _{Msp} 1)	C30/37 C40/50 C50/60 K ₈ [-] K _{cr} [-] C _{cr,N} [mm] S _{cr,N} [mm] C _{cr,sp} [mm] Y _{Mp} = Y _{Mc} = Y _{Msp} 1)	$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$

 $^{^{2)}}$ Cæfficient partiel de sécurité $\Upsilon 2$ = 1.2 pris en compte

⁴⁾ Explications voir paragraphe 1.2

Application avec tige filetée

Conception selon CEN/TS 1992-4. Valeurs caractéristiques en traction dans le béton fissuré sous charges statique ou quasi statique

Annexe 16

 $^{^{3)}}$ Cæfficient partiel de sécurité $\Upsilon 2 = 1.4$ pris en compte



Tableau 11 : Conception selon CEN/TS1992-4: valeurs caractérisitiques en cisaillement dans le béton fissuré et non-fissuré sous charges statique et quasi-statique

Dimension de la tige filetée			M 8	M 10	M 12	M 16	M 20	M 24	M 27	M 30
Rupture de l'acier sans bras de levier				•	•		•			
Résistance caractéristique en cisaillement acier classe 4.6	V _{Rk,s}	[kN]	7	12	17	31	49	71	92	112
Coefficient partiel de sécurité	Υ _{Ms,V} 1)					1.	67			
Résistance caractéristique en cisaillement acier classe 5.8	V _{Rk,s}	[kN]	9	15	21	39	61	88	115	140
Résistance caractéristique en cisaillement acier classe 8.8	V _{Rk,s}	[kN]	15	23	34	63	98	141	184	224
Coefficient partiel de sécurité	Υ _{Ms,V} 1)			•	•	1.	25			
Résistance caractéristique en cisaillement Inox A4 et HCR, classe 50 (>M24)et 70 (≤M24)	V _{Rk,s}	[kN]	13	20	30	55	86	124	115	140
Coefficient partiel de sécurité	Υ _{Ms,V} 1)				1.	.56			2.	.38
Facteur de ductilité selon CEN/TS 1992-4-5 paragraphe 6.3.2.1	k ₂					0	.8			
Rupture de l'acier avec bras levier										
Moment de flexion caractéristique acier classe 4.6	M ⁰ _{Rk,s}	[Nm]	15	30	52	133	260	449	666	900
Coefficient partiel de sécurité	Υ _{Ms,V} 1)					1.	67			
Moment de flexion caractéristique acier classe 5.8	M ⁰ _{Rk,s}	[Nm]	19	37	65	166	324	560	833	1123
Moment de flexion caractéristique acier classe 8.8	M ⁰ _{Rk,s}	[Nm]	30	60	105	266	519	896	1333	1797
Coefficient partiel de sécurité	Υ _{Ms,V} 1)					1.	25			
Moment de flexion caractéristique Inox A4 et HCR, classe 50 (>M24)et 70 (≤M24)	M ⁰ _{Rk,s}	[Nm]	26	52	92	232	454	784	832	1125
Coefficient partiel de sécurité	Υ _{Ms,V} 1)				1.	.56			2.	.38
Rupture du béton par effet de levier										
Facteur de l'équation (27) CEN/TS 1992-4-5 paragraphe 6.3.3	K ₃					2	.0			
Coefficient partiel de sécurité	Υ _{Мср} 1)					1.5	50 ²⁾			
Rupture du béton en bord de dalle 3)										
Longueur effective de l'ancrage	I _f	[mm]				If = min (h _{ef} 8 d _{nom})			
Diamètre extérieur de l'ancrage	d _{nom}	[mm]	8	10	12	16	20	24	27	30
Coefficient partiel de sécurité	Υ _{Мср} 1)					1.5	50 ²⁾			
 ¹⁾ En l'absence de toute autre réglemen ²⁾ Le cœfficient partiel de sécurité Y2 = 1 ³⁾ Voir CEN/TS 1992-4-5 voir paragraphe 	.0 pris en									
SCELL-IT système d'injection	on X-PR	O pour	béton							
Application avec tige filetée								⊢ ⊿	nnexe	17

fissuré et non-fissuré sous charges statique ou quasi statique

Traduction française faite par SCELL-IT



Dimensions de	l'armature			Ø8	Ø10	Ø12	Ø14	Ø16	Ø20	Ø25	Ø28	Ø32	
Rupture de l'ac	ier				•	•	•			!			
Résistance caracté traction armature		N _{Rk,s}	[kN]					A _s X f _{uk}	6)				
Coefficient partiel	de sécurité	Υ _{Ms,N} 1)	•	CEN/TS 1992-4-1 paragraphe 4.4.3.1.1, Eq.4 ⁶⁾									
Rupture par comb	oinaison extraction	-glissement et l	oéton										
Résistance d'a	dhérence carac	téristique da	ns béton non-	fissuré C	20/25								
Plage de tempé- rature I 5):	béton sec et humide	T _{Rk,ucr}	[N/mm²]	10	12	12	12	12	12	11	10	8.5	
40°C/24°C	trou immergé	T _{Rk,ucr}	[N/mm²]	7.5	8.5	8.5	8.5	8.5		pas admissibl			
Plage de tem- pérature II ⁵⁾ :	béton sec et humide	T _{Rk,ucr}	[N/mm²]	7.5	9	9	9	9	9	9 8.0 7.0		6.0	
80°C/50°C	trou immergé	T _{Rk,ucr}	[N/mm²]	5.5	6.5	6.5	6.5	6.5	pas admissible				
Plage de tem- pérature III 5):	béton sec et humide	T _{Rk,ucr}	[N/mm²]	5.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.0	5.0	4.	
120°C/72°C	trou immergé	T _{Rk,ucr}	[N/mm²]	4.0	5.0	5.0	5.0	5.0		pas ac	dmissible		
Facteurs d'accroissement pour		C30/37	•					1.04					
béto	n Ψc	C40/50						1.08					
		C50/60						1.10					
Facteur selon CEN paragraphe 6.2.2.	•	K ₈	[-]					10.1					
Rupture par co	ône béton												
Facteur selon CEN paragraphe 6.2.3.	•	K _{ucr}	[-]	10.1									
Distance au bord		C _{cr,N}	[mm]	1.5h _{ef}									
Entraxe		S _{cr.N}	[mm]	3.0 h _{ef}									
Rupture par fe	endage												
Distance au bord C _{cr,sp} [mm]				$1.0.h_{ef} \le 2.h_{ef} \left(2.5 - \frac{h}{h_{ef}} \right) \le 2.4.h_{ef}$									
Entraxe S _{cr,sp} [mm]			[mm]					2 C _{cr,sp})				
Coefficient partiel de sécurité béton sec et humide) $\Upsilon_{Mp} = \Upsilon_{Mc} = \Upsilon_{Msp}^{1}$			1) Visp	1.5 ²⁾ 1.8 ³⁾									
Coefficient partiel de sécurité $\gamma_{Mp} = \gamma_{Mc} = \gamma_{Msp}^{-1}$ (trou immergé)				2.1 ⁴⁾ pas admissible									

⁵⁾ Explications voir paragraphe 1.2

Quant à la conception de reprise de fer à béton comme ancrage voir chapitre 4.2

SCELL-IT système d'injection X-PRO pour béton	
Application avec armature	Annexe 18
Conception selon CEN/TS 1992-4. Valeurs caractéristiques en traction dans le béton non fissuré sous charges statique ou quasi statique	

 $^{^{\}mbox{\tiny 6)}} \ \ f_{\mbox{\tiny Uk}}$, $f_{\mbox{\tiny yk}}$ voir la spécification technique appropriée pour les armatures

Page 28 de l'Agrément Technique Européen ETA-10/0262 du 20 juin 2013

Traduction française faite par SCELL-IT



Dimensions de l'a	armature			Ø12	Ø14	Ø16	Ø20	Ø25	Ø28	Ø32
Rupture de l'acie	er							ı	l	<u> </u>
Résistance caract selon annexe 4	éristique en traction armature	$N_{Rk,s}$ [kN] $A_s X f_{uk}^{5}$								
Coefficient partiel d	le sécurité	Υ _{Ms,N} 1)	•	CEN/TS 1992-4-1 paragrap					3.1.1, Ed	7.4 ⁵⁾
Rupture par combi	naison extraction-glissement et bét	on								
Résistance d'ad	hérence caractéristique dans	béton fissur	é C20/25							
Plage de tempé-	béton sec et humide	T _{Rk,cr}	[N/mm ²]	5.5	5.5	5.5	5.5	5.5	6.5	6.5
rature I ⁴⁾ : 40°C/24°C	trou immergé	T _{Rk,cr}	[N/mm²]	5.5	5.5	5.5		pas ac	lmissible	
Plage de tem-	béton sec et humide	T _{Rk,cr}	[N/mm²]	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.5	4.5
pérature II ⁴⁾ : 80°C/50°C	trou immergé	T _{Rk,cr}	[N/mm²]	4.0	4.0	4.0		pas ac	lmissible	•
Plage de tem- pérature III 4):	béton sec et humide	T _{Rk,cr}	[N/mm²]	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.5	3.5
120°C/72°C	trou immergé	T _{Rk,cr}	[N/mm²]	3.0	3.0	3.0		pas ac	lmissible	
Facteurs d'ac	croissement pour béton Ψc	C30/37	•		•	•	1.04			
		C40/50					1.08			
		C50/60					1.10			
Facteur selon CEN/	TS 1992-4-5 paragraphe 6.2.2.3	K ₈	[-]				7.2			
Rupture par cô	ne béton	,								
Facteur selon CEN/	TS 1992-4-5 paragraphe 6.2.3.1	K _{cr}	[-]			1	7.2			
Distance au bord		C _{cr,N}	[mm]				1.5 h _{ef}			
Entraxe		S _{cr,N}	[mm]	3.0 h _{ef}						
Rupture par fer	ndage	,				· ·				
Distance au bord		C _{cr,sp}	[mm]	$1.0.h_{ef} \le 2.h_{ef} \left(2.5 - \frac{h}{h_{ef}} \right) \le 2.4.h_{ef}$						
Entraxe		S _{cr,sp}	[mm]				2 C _{cr,sp}			
Coefficient partiel d	le sécurité (béton sec et humide)	$\Upsilon_{Mp} = \Upsilon_{Mc} = \Upsilon_{M}$	1) Isp				1.82)			
Coefficient partiel d	le sécurité (trou immergé)	$\Upsilon_{Mp} = \Upsilon_{Mc} = \Upsilon_{M}$		1	2.13)			pas ac	lmissible	
		, ITTO IVIC IV								

¹⁾ En l'absence de toute autre réglementation nationale

Quand à la conception de reprise de fer à béton comme ancrage voir chapitre 4.2

SCELL-IT système d'injection X-PRO pour béton	
Application avec armature Conception selon CEN/TS 1992-4. Valeurs caractéristiques en traction dans le béton fissuré	Annexe 19
sous charges statique ou quasi statique.	

²⁾ Cœfficient partiel de sécurité Y2 = 1.2 pris en compte

³⁾ Cœfficient partiel de sécurité Y2 = 1.4 pris en compte

 $^{^{} ext{\tiny 4)}}$ Explications voir paragraphe 1.2

 $^{^{\}rm 5)}\,\,f_{{\rm u}{\rm k'}}\,f_{{\rm y}{\rm k}}\,{\rm voir}\,{\rm la}$ spécification technique appropriée pour les armatures



Dimensions de l'armature			Ø8	Ø10	Ø12	Ø14	Ø16	Ø20	Ø25	Ø28	Ø32
Rupture de l'acier sans bras de levie	r										
Résistance caractéristique en cisaillement armature selon annexe 4	V _{Rk,s}	[kN]				0,5	50 x A _s X	f _{uk} 4)			
Coefficient partiel de sécurité	Υ _{Ms,V} 1)			CEN	/TS 199	2-4-1 pa	aragraph	e 4.4.3	.1.1, Eq.	5+6 ⁴⁾	
Facteur de ductilité selon CEN/TS 1992-4-5 paragraphe 6.3.2.1	K ₂		0.8								
Rupture de l'acier avec bras de levier	•										
Moment de flexion caractéristique armatures selon annexe 4	M ⁰ _{Rk,s}	[Nm]	1.2.W _{ef} .f _{uk} ⁴⁾								
Coefficient partiel de sécurité	Υ _{Ms,V} 1)		CEN/TS 1992-4-1 paragraphe 4.4.3.1.1, Eq. 5+6 ⁴⁾								
Rupture du béton par effet de levier											
Facteur dans l'équation (27) du rapport CEN/ TS 1992-4-5 paragraphe 6.3.3	k ₃		2.0								
Coefficient partiel de sécurité	Υ _{Мср} 1)						1,50 ²⁾				
Rupture du béton en bord de dalle	•										
Longueur effective de l'ancrage	I _f	[mm]	$I_{f} = \min (h_{ef}, 8 d_{nom})$								
diamètre extérieur de l'ancrage	d _{nom}	[mm]	8	10	12	14	16	20	24	27	30
Coefficient partiel de sécurité	Υ _{мс} 1)	•	1.50 ²⁾					•	•		

Quant à la conception de reprise de fer à béton comme ancrage voir chapitre 4.2

SCELL-IT système d'injection X-PRO pour béton	Annovo 20
Application avec armature Conception selon CEN/TS 1992-4 Valeurs caractéristiques en cisaillement dans le béton fissuré et non-fissuré sous charges statique ou quasi statique	Annexe 20

 $^{^{1)}}$ En l'absence de toute autre réglementation nationale

 $^{^{2)}}$ Coefficient partiel de sécurité $\Upsilon 2 = 1.0$ pris en compte

 $^{^{\}scriptscriptstyle 3)}$ Voir CEN/TS 1992-4-5 paragraphe 6.3.4

 $^{^{\}mbox{\tiny 4)}}\,f_{\mbox{\tiny uk'}}\,f_{\mbox{\tiny yk}}\,\mbox{voir la spécification technique appropriée pour les armatures}$



Tableau 14	Tableau 14 : Déplacements de la tige filetée sous charge de traction¹)									
Dimension tig	ge fileté	e	M8	M10	M12	M16	M20	M24	M27	M30
Béton non-fis	suré C2	20/25								
40°C/24°C ²⁾	$\delta_{N_{\mathbf{O}}}$	[mm/(N/mm²)]	0.021	0.023	0.026	0.031	0.036	0.041	0.045	0.049
40 0/24 0	$\delta_{_{N\infty}}$	[mm/(N/mm²)]	0.030	0.033	0.037	0.045	0.052	0.060	0.065	0.071
80°C/50°C ²⁾	$\delta_{N_{\mathbf{O}}}$	[mm/(N/mm²)]	0.050	0.056	0.063	0.075	0.088	0.100	0.110	0.119
80 C/30 C	$\delta_{_{N\infty}}$	[mm/(N/mm²)]	0.072	0.081	0.090	0.108	0.127	0.145	0.159	0.172
120°/72C ²⁾	$\delta_{N_{O}}$	[mm/(N/mm²)]	0.050	0.056	0.063	0.075	0.088	0.100	0.110	0.119
120 / / 20 /	$\delta_{N\infty}$	[mm/(N/mm²)]	0.072	0.081	0.090	0.108	0.127	0.145	0.159	0.172
Béton fissuré	C20/25	i								
40°C/24°C ²⁾	$\delta_{_{N_{\mathbf{O}}}}$	[mm/(N/mm²)]		_			0.0	070		
40 6/24 6	$\delta_{_{N_{\infty}}}$	[mm/(N/mm²)]					0.:	105		
80°C/50°C ²⁾	$\delta_{_{N\infty}}$	[mm/(N/mm²)]					0.:	170		
80 C/30 C	$\delta_{_{N\infty}}$	[mm/(N/mm²)]		-			0.3	245		
120°/72°C	$\delta_{_{N_{\infty}}}$	[mm/(N/mm²)]		_			0.:	170		
120 / / 2 C	$\delta_{_{N\infty}}$	[mm/(N/mm²)]		_			0.2	245		

Tableau 15: déplacement de la tige filetée sous charge de cisaillement ³⁾										
Dimension tige fileté	e		M8	M10	M12	M16	M20	M24	M27	M30
Pour béton non-fissuré C20/25										
Toutes températures	δ_{v0}	[mm/(kN)]	0.06	0.06	0.05	0.04	0.04	0.03	0.03	0.03
	$\delta_{V^{\infty}}$	[mm/(kN)]	0.09	0.08	0.08	0.06	0.06	0.05	0.05	0.05
Pour béton fissuré C2	20/25	•	•			•		•	•	
Toutes températures	δ_{v0}	[mm/(kN)]			0.11	0.10	0.09	0.08	0.08	0.07
	$\delta_{_{V\infty}}$	[mm/(kN)]	1	-	0.17	0.15	0.14	0.13	0.12	0.10
$^{3)}$ Calcul de déplacement sous charges admise Déplacement sous une charges de courte durée = $\delta_{v_0} \cdot V_d/1,4$; Déplacement sous charge de longue durée = $\delta_{v_\infty} \cdot V_d/1,4$; (V_d = charge admise en cisaillement)										
SCELL-IT système d'injection X-PRO pour béton Annexe 21									a 21	
Application avec tige filetée Déplacements									AIIIEX	C Z I

Page 31 de l'Agrément Technique Européen ETA-10/0262 du 20 juin 2013

Traduction française faite par SCELL-IT



Tableau 16: Déplacements de l'armature sous charge de traction											
Dimension de l'armature Ø8 Ø10					Ø12	Ø14	Ø16	Ø20	Ø25	Ø28	Ø32
Béton non-fis	suré C2	20/25					,				
4090 (2.4902)	$\delta_{_{N0}}$	[mm/(N/mm²)]	0.021	0.023	0.026	0.028	0.031	0.036	0.043	0.047	0.052
40°C/24°C ²⁾	$\delta_{_{N^{\infty}}}$	[mm/(N/mm²)]	0.030	0.033	0.037	0.041	0.045	0.052	0.061	0.071	0.075
80°C/50°C ²⁾	δ _{NO}	[mm/(N/mm²)]	0.050	0.056	0.063	0.069	0.075	0.088	0.104	0.113	0.126
	$\delta_{_{N^{\infty}}}$	[mm/(N/mm²)]	0.072	0.081	0.090	0.099	0.108	0.127	0.149	0.163	0.181
120°/72C ²⁾	$\delta_{_{N0}}$	[mm/(N/mm²)]	0.050	0.056	0.063	0.069	0.075	0.088	0.104	0.113	0.126
120 / / 20-	$\delta_{_{N^{\infty}}}$	[mm/(N/mm²)]	0.072	0.081	0.090	0.099	0.108	0.127	0.149	0.163	0.181
Béton fissuré		5									
1000 (0.1003)	$\delta_{_{N0}}$	[mm/(N/mm²)]						0.070			
40°C/24°C ²⁾	$\delta_{_{N\infty}}$	[mm/(N/mm²)]		-			,	0.105			
00% (50% C2)	$\delta_{_{N0}}$	[mm/(N/mm²)]						0.170			
80°C/50°C ²⁾	$\delta_{_{N^{\infty}}}$	[mm/(N/mm²)]		-				0.245			
120% /72%C	$\delta_{_{N0}}$	[mm/(N/mm²)]						0.170			
120°/72°C	$\delta_{_{N^{\infty}}}$	[mm/(N/mm²)]		-				0.245			

¹⁾ Calcul de déplacement sous charges admise

Déplacement sous une charges de courte durée = $\delta_{NO} \cdot \tau_{Sd}/1,4$; Déplacement sous charge de longue durée = $\delta_{N\infty} \cdot \tau_{Sd}/1,4$;

(†sd = résistance admise)

²⁾ Explications voir paragraphe 1.2

Tableau 17: dépla	cement	de l'armatui	e sous	charge (de cisail	lement					
Dimension de l'armature			Ø8	Ø10	Ø12	Ø14	Ø16	Ø20	Ø25	Ø28	Ø32
Pour béton non-fissuré C20/25											
Toutes températures	δ_{v0}	[mm/(kN)]	0.06	0.05	0.05	0.04	0.04	0.04	0.03	0.03	0.03
	$\delta_{_{V\infty}}$	[mm/(kN)]	0.09	0.08	0.08	0.06	0.06	0.05	0.05	0.04	0.04
Pour béton fissuré C20/25											
Toutes températures	δ_{v0}	[mm/(kN)]			0.11	0.11	0.10	0.09	0.08	0.07	0.06
	$\delta_{_{V\infty}}$	[mm/(kN)]		-	0.17	0.16	0.15	0.14	0.12	0.11	0.10

³⁾ Calcul de déplacement sous charges admise

Déplacement sous une charges de courte durée = $\delta_{vo} \cdot V_d/1,4$;

Déplacement sous charge de longue durée = $\delta_{v_{\infty}} \cdot V_{d}/1.4$;

(V_d = charge admise en cisaillement)

SCELL-IT système d'injection X-PRO pour béton	Annaya 22
Application avec armature Déplacements	Annexe 22



Conception selon TR 045: Conception sous action sismique

La décision de la sélection de la catégorie de performance sismique est de la responsabilité de chaque état membre.

En outre, les valeurs de a affectées aux niveaux sismiques peuvent être différentes dans les annexes nationales EN 1998-1:2004 (EC8) comparées aux valeurs données dans le tableau 18.

Les catégories C1 et C2 recommandées dans le tableau 18 sont donnés s'il n'existe aucune exigence nationale.

Tableau 18: Catégories de performance sismique recommandées pour les ancrages

Niveau de sismicité a)		Classe d'importance selon EN 1998-1: 2004, 4.2.5						
	a _g ·S ^{c)}	I	II	III	IV			
Très faible b)	a _g ·S ≤0.05g	Aucune exigence						
Faible ^{b)}	0.05g ≤ a _g ·S ≤0.1g	C1	C1 ^{d)} ou C2 ^{e)}		C2			
Modéré ^{b)}	a _g ·S >0.1g	C1	C2					

- a) Les valeurs qui définissent les niveaux de sismicité peuvent être trouvées dans l'annexe nationale à EN 1998-1.
- b) Définition selon EN 1998-1:2004, 3.2.1
- C) ag = accélération admise pour les sols de type A (EN 1998-1:2004,3.2.1)
- S= Facteur de sol (voir EN 1998-1 : 2004, 3.2.2).
- d) C1 fixations d'éléments non-structurels.
- e) C2 pour connexions entre des éléments, structurels d'élémens sismiques primaires et/ou secondaires

Calcul de la résistance sismique caractéristique R_{k.seis}

Charge de traction:

$$R_{k,seis} = \alpha_{gap} \cdot \alpha_{seis} \cdot \alpha_{N,seis} \cdot R_k^0$$

Avec
$$R_k^0 = N_{Rk,s'}$$
, $N_{Rk,p'}$, $N_{Rk,c'}$, $N_{Rk,sp}$ (Calcul selon CEN/TS 1992-4 ou TR029)

$$\alpha_{N,seis}$$
 = voir tableau 19 ou 20 pour $N_{Rk,s}$ et $N_{Rk,p}$

$$\alpha_{N,seis} = 1.0 \text{ pour N}_{Rk,c} \text{ et N}_{RK,sp}$$

$$\alpha_{gap}$$
 = voir tableau 21
 α_{gap} = voir tableau 21

$$\alpha_{\text{seis}}^{\text{gap}}$$
 = voir tableau 21

Charge de cisaillement : $R_{k,seis} = \alpha_{gap} \cdot \alpha_{seis} \cdot \alpha_{v,seis} \cdot R^0_{k}$

Avec
$$R_k^0 = V_{Rk,s'} V_{Rk,c} V_{Rk,cp}$$
 (Calcul selon CEN/TS 1992-4 ou TR029)

$$\alpha_{v,seis}$$
 = voir tableau 19 ou 20 pour $V_{Rk,s}$

$$\alpha_{v,seis}$$
 = 1.0 pour $V_{Rk,c}$ et $V_{RK,cp}$

$$\alpha_{\text{gap}}$$
= voir tableau 21

$$\alpha_{seis}$$
 = voir tableau 21

SCELL-IT système d'injection X-PRO pour béton

Conception selon TR 045; Conception sous action sismique

Annexe 23

Tableau 19: Facteurs de réduction $\alpha_{N'seis}$ et $\alpha_{v'seis}$ pour la conception sismique de catégorie C1 pour tiges filetées								
Dimensions tiges filetées			M12	M16	M20	M24	M27	M30
Charge de traction								
Rupture de l'acier (N _{Rk,s})	$\alpha_{N,seis}$	[-]				1.0		
Rupture par combinaison extraction glissement et béton $(N_{Rk,p})$	$\alpha_{\text{N,seis}}$	[-]	0.68	0.68	0.68	0.69	0.69	0.69
Charge de cisaillement								
rupture de l'acier sans bras de levier	$\alpha_{V,seis}$	[-]			C).70		

Tableau 20 : Facteurs de réduction armatures	α _{N.seis} et	tα _{v.seis}	pour la	concept	tion sism	nique de	catégor	ie C1 po	ur
Dimension de l'armature			Ø12	Ø14	Ø16	Ø20	Ø25	Ø28	Ø32
Charge de traction									
Rupture de l'acier (N _{Rk,s})	$\alpha_{N,seis}$	[-]				1.0			
Rupture par combinaison extraction-glissement et béton $(N_{Rk,s})$	$\alpha_{\text{N,seis}}$	[-]	0.68	0.68	0.68	0.68	0.69	0.69	0.69
Charge de cisaillement									
Rupture de l'acier sans bras de levier (V _{Rk,s})	$\alpha_{\text{V.seis}}$	[-]				0.70			

Tableau 21: Facteurs de réduction α_{gap} et α_{seis} pour la résistance sous actions sismiques								
Charges	Modes de rupture	$lpha_{\sf gap}$	α_{seis} - 1 fixation	$lpha_{\text{seis}}$ - groupe de fixations				
Traction	Rupture de l'acier	1.0	1.0	1.0				
	Rupture par extraction-glissement	1.0	1.0	0.85				
	Rupture par combinaison extraction glissement et béton	1.0	1.0	0.85				
	Rupture par cône béton	1.0	0.85	0.75				
	Rupture par fendage	1.0	1.0	0.85				
Cisaillement	Rupture de l'acier sans bras de levier	0.51)	1.0	0.85				
	Rupture de l'acier avec bras de levier	NPD ²⁾	NPD ²⁾	NPD ²⁾				
	Rupture du béton en bord de dalle	0.51)	1.0	0.85				
	Rupture du béton par effet de levier	0.51)	0.85	0.75				

¹⁾ La limite dimensionnelle du trou de passage est donnée dans TR029 tableau.4.1 α gap=1.0 en l'absence de dégagement entre la fixation et la pièce à fixer

²⁾ Absence de données

SCELL-IT système d'injection	on X-PRO pour béton
------------------------------	---------------------

Conception selon TR045; Facteurs de réduction

Annexe 24